

**Les résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2014 du Crédit Foncier sont  
en ligne avec son plan stratégique 2012/2017,  
dont l'exécution reste en avance sur son calendrier initial**

Le 30 juillet 2014, le Conseil d'administration du Crédit Foncier s'est réuni, sous la présidence de François Pérol, pour arrêter les comptes semestriels au 30 juin 2014.

L'environnement macro-économique incertain et un marché immobilier résidentiel orienté à la baisse se traduisent par une production totale de crédits de 4,4 milliards d'euros, en retrait de 14 % par rapport au premier semestre 2013.

En dépit de cette baisse de volume, l'activité commerciale enregistre une amélioration continue des marges. Le produit net bancaire atteint ainsi 336 millions d'euros au premier semestre 2014, soit +1,5 % par rapport au premier semestre 2013.

- La production sur le financement des particuliers s'élève à 3,1 milliards d'euros (70 % du total).
- La production sur le financement des investisseurs, des professionnels de l'immobilier (promoteurs immobiliers...) et des équipements publics s'élève à 1,3 milliard d'euros (30 % du total).

Le Crédit Foncier conforte sa position de premier prêteur des ménages aux revenus modestes et intermédiaires avec un accroissement de sa part de marché dans la distribution des prêts à taux zéro + (27 %<sup>1</sup>) et une part de marché de 42 % sur le prêt à l'accession sociale<sup>2</sup>.

L'exécution du plan stratégique 2012/2017 du Crédit Foncier se poursuit dans de bonnes conditions, s'agissant en particulier :

- du développement de modes de refinancement complémentaires aux obligations foncières : le Crédit Foncier a conclu en mai 2014 la première opération de titrisation publique déconsolidante adossée à des crédits hypothécaires immobiliers en France depuis 1995. Cette opération a porté sur la cession d'un portefeuille de 8 900 prêts, pour près d'un milliard d'euros de créances originées et gérées par le Crédit Foncier, représentatives de prêts à des particuliers pour l'acquisition de leur résidence.
- des synergies avec les autres établissements du Groupe BPCE : dans le cadre du plan stratégique « Grandir autrement » du Groupe BPCE, la Compagnie de Financement Foncier, filiale à 100 % du Crédit Foncier, déploie désormais une partie de son activité de refinancement au service des autres établissements du Groupe BPCE. Depuis le lancement de ce plan, plus de 2,5 milliards d'euros d'actifs longs des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne avaient ainsi été refinancés par la Compagnie de Financement Foncier au 30 juin 2014.  
Par ailleurs, le Crédit Foncier poursuit activement les politiques de synergie de revenus et de coûts déjà engagées avec les banques de proximité du groupe.
- les encours de crédit liés aux métiers cœurs en France, d'un montant de 83,9 milliards d'euros à fin juin 2014, sont en progression de 2,7 % par rapport au 30 juin 2013.

Les frais de gestion (273 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2014), sont, hors charges exceptionnelles (reprise exceptionnelle de 11 millions d'euros en 2013), en baisse de 2 % par rapport au premier semestre 2013.

<sup>1</sup> Source : données SGFGAS portant sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2014

<sup>2</sup> Source : données SGFGAS au 15 mai 2014

Le produit net bancaire s'élève à 336 millions d'euros au premier semestre 2014, soit +1,5 % par rapport au premier semestre 2013.

Le résultat brut d'exploitation atteint 63 millions d'euros (-4 % par rapport au premier semestre 2013).

Le coût du risque est de 64 millions d'euros, en amélioration par rapport au premier semestre 2013 (en baisse de 2,1 %).

Le résultat net part du groupe s'établit à 1,5 million d'euros sur le premier semestre 2014.

Les encours de crédit sont de 106,8 milliards d'euros au 30 juin 2014, en baisse de 1,9 % par rapport au 30 juin 2013, en raison des cessions d'actifs internationaux réalisées dans le cadre de la politique de maîtrise de la taille du bilan. Par ailleurs, il faut noter l'augmentation de 1,4 milliard d'euros des encours gérés pour compte de tiers sur la même période (4 milliards d'euros au 30 juin 2014).

Les émissions d'obligations foncières réalisées par la Compagnie de Financement Foncier s'élèvent à 3,4 milliards d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2014.

Les fonds propres restent stables à hauteur de 4,3 milliards d'euros à fin juin 2014, pour un ratio de *Common Equity Tier One* (CET1 Bâle 3) de 8,0 % (estimation au 30 juin 2014).

Par ailleurs, les réserves de liquidité\* couvrent 278 % des encours de refinancement court terme au 30 juin 2014, sur le périmètre du Crédit Foncier consolidé.

\*Les actifs mobilisables sont en montant brut avant décote.

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE GROUPE CREDIT FONCIER**  
(Données chiffrées non auditées par les Commissaires aux comptes)

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2014	1 <sup>er</sup> semestre 2013	Variations (*)
<b>Produit Net Bancaire (PNB)</b>	<b>336</b>	<b>331</b>	<b>+1,5 %</b>
Frais de gestion (**)	-273	-265	<b>+2,9 %</b>
<b>Résultat Brut d'Exploitation (RBE)</b>	<b>63</b>	<b>66</b>	<b>-4,0 %</b>
<i>Coefficient d'exploitation (**)</i>	<i>81,2 %</i>	<i>80,1 %</i>	<i>+1,1 pt</i>
Coût du risque	-64	-65	<b>-2,1 %</b>
<b>Résultat avant impôt (RAI)</b>	<b>-1</b>	<b>1</b>	<i>NS</i>
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>1,5</b>	<b>10</b>	<i>NS</i>

(\*) Sur la base des données en milliers d'euros

(\*\*) Retraité des impacts liés aux IFRS à caractère non récurrent, le coefficient d'exploitation serait de 73,6 % au 1<sup>er</sup> semestre 2014 et 71,3 % au 1<sup>er</sup> semestre 2013

Par ailleurs, un projet de transfert à BPCE<sup>3</sup> d'un portefeuille de près de 12 milliards d'euros de titrisation de créances hypothécaires ou d'actifs publics aujourd'hui détenu par le Crédit Foncier est en cours d'étude.

Ces actifs avaient été initialement acquis par la Compagnie de Financement Foncier, qui les a ensuite cédés fin 2013 à sa maison-mère, le Crédit Foncier de France, afin de se conformer aux nouvelles dispositions prises par la BCE en novembre 2012 concernant l'éligibilité des obligations foncières au refinancement de l'Eurosystème.

Le projet de transfert de ce portefeuille à BPCE vise à optimiser les conditions de son portage par le Groupe BPCE ; sa mise en œuvre contribuerait au recentrage du Crédit Foncier de France sur ses activités cœurs au service du financement de l'immobilier et du secteur public en France, dans le cadre du plan stratégique 2014-2017 « Grandir autrement » du Groupe BPCE.

La mise en œuvre de ce projet aurait un impact positif sur le ratio de CET1 du Crédit Foncier.

\*\*\*

L'information réglementée est disponible sur le site Internet : [www.creditfoncier.com](http://www.creditfoncier.com) dans la rubrique « Espace financier » et est publiée en application des dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

<sup>3</sup> Opération envisagée soumise à l'approbation des Conseils de BPCE et du Crédit Foncier, après avis des IRP

## **Contacts Presse**

Nicolas Pécourt  
Directeur Communication externe et RSE  
Tel. : 01 57 44 81 07  
nicolas.pecourt@creditfoncier.fr

Kayoum Seraly  
Responsable Communication Presse et Externe  
Tel. : 01 57 44 78 34  
kayoum.seraly@creditfoncier.fr